**Compte-rendu du Conseil de Faculté du 12 janvier 2017.**

**Élus présents** : Nicolas CAUCHI-DUVAL, Agnès CLERC-RENAUD, Alice DEBAUCHE, Catherine DELCROIX, Isabelle HAJEK, Philippe HAMMAN, Smaïn LAACHER, Marie MANGOLD, Roger SOME, Frédéric BAUER.

**Élus excusés**: Clarisse DARNAULT, Nicoletta DIASIO, Louise QUENIART Marcel BAUER, Nicolas MATT.

**Élus absents** : Mélanie LEPORI, Isil GACHET.

**Procurations**: Catherine BOISSON à Catherine DELCROIX, Vincent BEAL à M. Nicolas CAUCHI-DUVAL, Nalini FURST à Alice DEBAUCHE, David RODRIGUEZ à Marie MANGOLD.

**Invités permanents**: Nicolas AMADIO, , Marie BALAS, Didier BRETON, Salomé DEBOOS, Myriam KLINGER, Catherine LEOPOLD, Sylvie MONCHATRE, Maurice WINTZ.

**Invité permanent absent** : Alain AYERBE

**Président de séance** : Jean- Daniel BOYER, Doyen

**Ordre du jour :**

1. Approbation des comptes rendu des conseils de faculté du 22 septembre 2016 et du 10 novembre 2016

2. EAD

3. Disposition des participants au conseil

4. Budget 2017 : prévisionnel et bilan pour les instituts

5. Comité de sélection

6. Offre de formation

a) 2017/2018

b) Offre de formation quinquennale 2018/2023

7. Relations internationales

8. Projet Idex formation : parcours franco-canadien en démographie

9. Divers

10. Conseil restreint aux enseignants : décharge MCF nouvellement nommés

Le secrétariat de la séance est assuré par Isabelle Hajek et Nicolas Amadio.

Le Doyen ouvre la séance à 16 h.

**1.** Approbation des comptes rendu des conseils de faculté du 22 septembre 2016 et du 10 novembre 2016

**2. EAD**

Les responsables de la licence de sociologie en EAD, Alice Debauche, et de la licence d’ethnologie, Salomé Deboos, font part oralement aux membres du conseil de l’impossibilité pour le secrétariat EAD de continuer à imprimer les copies des étudiants en EAD pour les enseignants, et de la décision prise conjointement avec le Doyen, Jean-Daniel Boyer, de transmettre dorénavant celles-ci aux enseignants sous format électronique sur une clé USB.

Monsieur Tewfik Hamel en charge du secrétariat prend la parole et rend compte de la surcharge considérable de travail occasionnée à la dernière session par ce travail d’impression des copies à destination des enseignants en EAD, compte tenu d’un effectif restreint du personnel de secrétariat en EAD. Le nombre croissant d’étudiants en licence EAD d’ethnologie est évoqué par Salomé Deboos.

Des échanges sont engagés avec les membres élus du conseil qui demandent des précisions sur le type de devoir et d’exercice concernés, et sur les attentes précises à l’endroit du travail de correction exigé des enseignants. Des difficultés sont soulevées par certains membres du conseil ayant trait : à l’impossibilité pour certains enseignants de passer un temps prolongé devant l’écran pour la correction de travaux étudiants, à la réelle difficulté de corriger de cette façon certains exercices (les dissertations, les dossiers, sont entre autres évoqués), aux habitudes de travail différentes des enseignants. Il est souligné que certains logiciels sont plus adéquats que d’autres à l’exercice (par exemple un travail rendu sous word permet une correction intégrée, ce qui est plus compliqué avec un format pdf). Compte tenu des positions partagées des membres du conseil, la proposition suivante est soumise au vote :

« L’enseignant acceptant de réaliser des enseignements à distance s’engage à rendre ses notes et l’appréciation sur Moodle à compter de la rentrée 2017 ».

Résultat du vote : abstentions : 6 ; pour : 7 ; contre : 0.

La proposition est approuvée par le Conseil de Faculté.

**3. Disposition des participants au conseil**

Suite à différents échanges entre les membres du Conseil de Faculté sur la disposition des participants au Conseil de Faculté, la proposition de rassembler autour d’une même table et de répartir de façon claire et distincte, d’un côté, les membres élus identifiés par un chevalet de couleur rose portant nom et prénom, de l’autre, les membres invités identifiés par un chevalet de couleur blanche portant nom et prénom, est retenue pour être soumise au vote. La proposition est approuvée à la majorité absolue des  21 membres du conseil: 2 abstentions, 12 votes pour.

**4. Budget 2017 : prévisionnel et bilan pour les instituts**

Les responsables des Instituts de la Faculté des sciences sociales passent en revue les différents postes de dépenses de chaque institut pour l’année 2017 :

* Institut de sociologie :
* Missions pour les conférences et pour l’invitation de personnes extérieures
* Frais d’équipement divers
* Achat de logiciel
* Cartes de photocopies.
* Institut d’ethnologie :
* Charges fixes (fournitures, téléphone, hébergement multimédia et maintenance de site Internet)
* Déplacements des intervenants
* Projets pédagogiques
* Institut de polémologie :
* Participation à des journées d’études organisées par l’Institut, à des journées organisées par l’AFS, et financement d’une manifestation prévue en juin ou en septembre à l’occasion d’un numéro spécial de revue
* Investissement pédagogique et fournitures
* IUAR :
* Fournitures, financement des plaquettes de formation
* Séminaire à destination des étudiants en sociologie de la ville et de l’environnement, et organisation d’une conférence sur les métiers de la ville
* Documentation et ouvrages pour les ER de l’Institut en relation avec leurs enseignements
* Voyage d’étude organisé pour les étudiants sur le thème de la ville durable.
* Institut de démographie :
* dépenses des intervenants extérieurs dans le cadre de conférences sur les métiers de la démographie et pour les déplacements des intervenants
* frais de téléphone, achat d’imprimante
* achat d’ouvrages dédiés à la formation.
* CERIS :

Le budget a été réparti entre les dépenses suivantes :

* fournitures, équipement
* voyage d’étude dans le cadre d’un séminaire franco-allemand
* séminaire avec le MIM
* cotisation à l’association RUFS.

La directrice de l’Institut de sociologie, Sylvie Monchatre, rappelle à titre informatif que les plaquettes de présentation des diplômes des différents instituts peuvent être prises en charge financièrement par l’Institut de sociologie.

**5. Comité de sélection**

Salomé Deboos, directrice de l’institut d’ethnologie, présente oralement la composition du comité de sélection du poste de MC en ethnologie générale et ethnologie de l’environnement mis au concours au mois de mai 2017. La pré-sélection des dossiers des candidats est prévue le 9 mai 2017 ; les auditions des candidats auront lieu les 18 et 19 mai 2017. Le format de l’audition est rappelé : 1h d’audition pour chaque candidat (dont 10 mn de présentation et 30 mn de présentation d’un synopsis de cours attendus). Les sujets de synopsis de cours, tirés au sort, seront communiqués 48h à l’avance à chaque candidat.

Ce type d’audition étant relativement nouveau, certains membres du conseil demandent s’il n’est pas à craindre des situations où les candidats pré-sélectionnés, dans le cas d’auditions multiples simultanées, ne pourraient avoir le temps de préparer le synopsis de cours demandé. La directrice de l’institut argumente en faveur de l’effet de sélection des candidats les plus motivés permis précisément par ce type d’épreuve.

Certains membres du conseil demandent, à titre informatif, à avoir un retour sur le déroulement de l’épreuve compte tenu de son caractère original par rapport au format classique des auditions.

La composition du comité est soumise au vote : vote pour à l’unanimité.

**6. Offre de formation**

Jean-Daniel Boyer, Doyen de la faculté, rappelle que dans le cadre de la préparation de l’offre de formation 2018-2022, différentes réunions ont eu lieu au sein de la composante en vue de traduire les « macro-compétences » remontées en septembre dernier pour les différentes mentions, en années, semestres, et UE, en étant attentif à la progressivité des compétences acquises.

Une réunion est prévue le 16 février 2017 avec la DES sur ce sujet à laquelle sont conviés les responsables de mention, de parcours, et les assesseurs pédagogiques. Les éléments relatifs à cet exercice de déclinaison détaillée des compétences sont par conséquent à faire remonter au doyen le 15 février au plus tard.

**7. Relations internationales**

Ce point est reporté au projet conseil de faculté compte tenu de l’absence de Nicoletta Diasio chargée de ces questions.

**8. Projet idex formation : parcours franco-canadien en démographie**

Didier Breton rappelle que ce parcours est à sa troisième année, et qu’il concerne pour ce semestre un étudiant de M2 démographie, auquel il s’agit d’attribuer une bourse de mobilité de 600€ et une prime de prise en charge de 1000 €. Vote du conseil pour à l’unanimité.

**9. Divers**

* Catherine Leopold informe les membres du conseil qu’une note sur l’évaluation des risques professionnels, rédigée par Laurent Muller en tant que co-coordinateur du regroupement sur la prévention des risques professionnels, sera transmise le 13 janvier à l’ensemble des membres du personnel enseignant et administratif de la Faculté.

**10.**

Deux demandes de décharge de cours pour des enseignants-chercheurs MCF nouvellement nommés sont soumises au vote en conseil restreint de faculté :

* + Demande de décharge d’Anaïk Pian : vote pour à l’unanimité
  + Demande de décharge d’Élise Marsicano : vote pour à l’unanimité.

La séance est définitivement levée à 18 H.